Synergies Roumanie n° 12 - 2017 p. 161-174

GERFLINT
ISSN 1841-8333
ISSN en ligne 2261-3463

Ambiguïtés et incertitudes des transitions démocratiques en Europe centrale et orientale. Eléments de réflexion

Philippe Claret
Centre Montesquieu de Recherches Politiques (IRM - CMRP)
Faculté de Droit et Science politique
Université de Bordeaux, France
philippe.claret@u-bordeaux.fr

Résumé

Plus de vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin, la démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale reste inachevée, en raison des ambiguïtés et incertitudes ayant pesé sur ce processus complexe. L'explication doit en être recherchée tant au niveau des représentations de la démocratie libérale que dans les pratiques du modèle démocratique européen. Les représentations dépendent très largement de la période d'avant 1989 et du «moment 1989» et de ses suites. Les pratiques actuelles de la démocratie libérale dépendent assurément des conditions d'introduction du modèle démocratique dans ces pays et leur amélioration nécessite la construction d'une culture politique démocratique.

Mots-clés : démocratisation, représentations, pratiques démocratiques, culture politique, Etats postcommunistes

Ambiguities and uncertainties of democratic transitions in Central and Eastern Europe. Elements of reflection

Abstract

More than twenty-five years after the fall of the Berlin Wall, democratization of central and eastern European countries remained unfinished, because of the ambiguities and uncertainties that influenced these complex processes. Explanations must be sought both in representations of liberal democracy and in practices of the European democratic model. Representations are widely dependent on the period of time before 1989 and on "the 1989 moment" and its aftermath. Current practicals of liberal democracy are assuredly dependent on the conditions of introducing a democratic model in these countries and their improvement requires the construction of a political democratic culture.

Keywords: democratization, representations, democratic practices, political culture, postcommunist states

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

Plus de vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin, les Européens peuvent faire le constat un peu amer, s'agissant des Etats postcommunistes d'Europe centrale et orientale[1], du passage de l'euphorie révolutionnaire et de l'enchantement de la liberté au désenchantement politique[2], voire aux reculs bien réels de la démocratie, parallèlement il est vrai au constat de la crise des régimes politiques démocratiques dans les Etats d'Europe occidentale. Assurément, plus de vingt-cinq années de postcommunisme dans les anciennes «démocraties populaires» d'Europe de l'Est ont quelque peu émoussé l'ardeur démocratique des débuts de la transition. S'il est vrai que la construction de la démocratie est toujours un chemin difficile et même, plus encore, périlleux, faut-il alors vraiment s'étonner que la démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale demeure inachevée un quart de siècle seulement après la Révolution de 1989[3] ? Après tout, le développement de la démocratie libérale-constitutionnelle en Europe occidentale a pris aussi beaucoup de temps et, rétrospectivement, celui-ci n'a pas toujours été un chemin rectiligne, tout spécialement dans le cas français.

De fait, la démocratisation des Etats d'Europe centrale et orientale n'a pas été un processus uniforme, tant la disparité des situations est grande au regard, d'abord, de leur situation géo-historico-politique. Précisément sur l'échelle de la démocratisation, les Etats baltes, ceux du Groupe de Višegrad, ainsi que la Slovénie et aussi la Croatie, ont clairement atteint et, pour plusieurs d'entre eux, dépassé depuis longtemps déjà le stade de la stabilisation démocratique, même si les évolutions récentes de la vie politique en Hongrie, en Pologne, comme en Croatie, peuvent susciter quelques interrogations légitimes sur l'ancrage réel de l'Etat de droit dans l'ordre juridique et politique interne de ces Etats. Les Etats d'Europe du Sud-Est, Roumanie et Bulgarie, n'ont quant à eux pas encore achevé définitivement, par certains égards, la phase de transition démocratique et l'implantation de l'Etat de droit y est réellement problématique[4]. Quant aux Etats des Balkans occidentaux (pays de l'espace post-yougoslave et Albanie), ils demeurent clairement et véritablement en situation de transition démocratique, avec des degrés d'avancement assez fortement différenciés.

Dans le cadre de cette contribution, notre propos n'est pas d'établir un tableau des avancées et des acquis de la transition politique dans les Etats postcommunistes d'Europe centrale et orientale : ils sont indubitables, ainsi qu'en atteste l'adhésion du plus grand nombre d'entre eux à l'Union Européenne (2004, 2007, 2013), alors même que certaines adhésions (Bulgarie et Roumanie, 2007) ont répondu prioritairement, il est vrai, à des considérations de nature géopolitique. Du reste, la transition politique est allée de pair, il faut le rappeler, avec la transition économique, le passage de l'économie planifiée et dirigiste à l'économie

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

libérale et capitaliste, et il y a eu, incontestablement, entre ces deux mouvements d'ampleur considérable, aux rythmes bien différenciés, d'importantes interactions qui ont pesé, plus ou moins fortement selon les Etats, sur l'évolution des sociétés concernées (Ethier, 2001/2 : 269-283).

Notre interrogation porte ici sur les causes fondamentales, plus ou moins apparentes, susceptibles d'expliquer les retards, voire les blocages, dans l'implantation de la démocratie libérale dans les pays d'Europe centrale et orientale. Plus encore, nous souhaitons mettre l'accent sur les ambiguïtés, et même les incertitudes, qui caractérisent aujourd'hui, selon nous, dans ces Etats l'implantation - l'acclimatation, peut-on dire - aussi bien du modèle ouest-européen de la démocratie libérale et pluraliste que du respect des droits fondamentaux et des standards de l'Etat de droit, de façon de plus en plus nette au fur et à mesure du temps écoulé depuis l'adhésion à l'Union Européenne, même chez les «bons élèves» de la transition (l'expression est fréquemment utilisée, mais assurément critiquable, à notre sens). En somme, il s'agit de mettre en évidence, du point de vue institutionnel et politique, les obstacles au processus d' « européanisation », ou « européisation » (selon l'expression également en usage), des pays de l' « Autre Europe », de l'ex « Europe de l'Est ».

Notre réflexion est articulée autour de la distinction, de nature théorique, entre les deux dimensions analytiques générales des phénomènes politiques et sociaux : les représentations, d'une part et les pratiques, de l'autre, des acteurs institutionnels et non institutionnels de l'univers politique. Il s'agit donc d'analyser, ici, tant les représentations que les pratiques de la démocratie libérale dans les Etats et les sociétés postcommunistes d'Europe centrale et orientale. Nous tenterons donc d'apporter des éléments de réponse aux deux questions posées par cette réflexion : quelles représentations du modèle de la démocratie libérale animent-t-elles l'Est européen (I) ? Quelles pratiques du régime démocratique caractérisent-elles les Etats postcommunistes ici étudiés (II) ?

1. Des représentations du modèle de la démocratie libérale en Europe centrale et orientale

A ce stade du raisonnement, il convient de faire deux observations liminaires, très complémentaires. La première, pour préciser, une fois encore, que la vie politique dans les Etats est faite autant des représentations collectives, celles partagées par tous les acteurs comme celles spécifiques aux différentes catégories d'acteurs, que de leurs actions, institutionnelles ou personnelles, en matière politique. C'est dire, ainsi, que l'univers politique n'est pas seulement constitué

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

d'une série d'évènements, plus ou moins ordonnée, mais également d'une somme de représentations collectives, au premier rang desquelles celles que les acteurs partagent ensemble quant aux règles du jeu politique. De sorte que la réalité du régime libéral et démocratique a partie liée, intrinsèquement, avec une culture politique orientée par les valeurs libérales et démocratiques. En d'autres termes, la démocratie libérale n'est pas seulement un ensemble institutionnel, aussi expérimenté soit-il, mais aussi un ensemble de croyances partagées par l'ensemble des acteurs sociaux dans la légitimité et l'opérationnalité de ce type de régime politique.

La deuxième observation liminaire est induite, nécessairement, par une telle réflexion sur les représentations du modèle démocratique dans les Etats d'Europe centrale et orientale : existe-t-il réellement un modèle démocratique unique, dont ces Etats pourraient s'approprier à la fois l'esprit et les institutions ? La question n'est assurément pas nouvelle et a déjà fait l'objet de nombreux développements de la part des spécialistes. S'il n'existe pas, en vérité, de modèle démocratique unique, au sein même des Etats d'Europe occidentale (les anciens Etats membres de l'Europe des Quinze, avant le grand élargissement de 2004), en revanche il existe bien un ensemble cohérent de principes à caractère politique et juridique - les « standards » européens - qui constituent le « patrimoine constitutionnel et politique » européen (Mauss, 2004 : 649-670) et que les organisations européennes ont pour mission de diffuser, d'appliquer et de contrôler. Mais ces principes politiques et juridiques sont, naturellement, susceptibles d'interprétations multiples, en fonction des identités collectives et des trajectoires historiques nationales (Dawson, 2014/2016).

Pour préciser les représentations collectives du modèle libéral et démocratique dans l'Europe postcommuniste, il convient d'opérer un retour réflexif sur les deux périodes qui marquent, de façon déterminante, le destin des sociétés est-européennes : l'avant 1989 et le moment 1989.

A. Avant les révolutions de 1989 : l'idéalisation du modèle libéral et démocratique

A l'époque du régime communiste, les démocraties libérales occidentales représentaient, pour la très grande majorité de la population vivant dans les « démocraties populaires », le contre-modèle absolu du régime communiste, porteur des valeurs que n'assurait pas le régime : d'abord, la liberté, c'est-à-dire l'exercice des libertés fondamentales, individuelles et collectives, par contraste avec le régime d'oppression ; mais également, le pluralisme idéologique, incarnant le modèle antithétique du monopole idéologique du Parti unique. De ces représentations, ont

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

découlé tout naturellement des aspirations, des attentes extrêmement fortes de la part de ces populations. D'autant plus fortes, d'ailleurs, que les représentations du modèle démocratique libéral étaient étroitement associées à celles du modèle économique capitaliste, tant il est vrai que l'économie de marché et la société de consommation constituaient aussi le modèle antithétique de la société de pénurie, en particulier pour les biens matériels et alimentaires, dans le monde communiste.

Au total, c'est un ensemble de représentations associées très prometteuses que provoquait alors la démocratie libérale dans les « démocraties populaires » de l'Europe de l'Est, selon l'expression alors en vigueur en Occident. Mais celles-ci étaient assurément très / trop idéalisées, dans la mesure où le modèle occidental y était synonyme exclusivement de liberté et de bien-être matériel. Les témoignages recueillis, peu nombreux à l'époque, mais important depuis 1989, ne laissent aucun doute sur cet état d'esprit généralisé et sur ce phénomène de surreprésentation valorisante du modèle occidental, dont il n'est pas certain que les observateurs occidentaux aient alors pris vraiment toute la mesure (Novák, 2015).

L'idéalisation du modèle occidental – le marché et la démocratie – aura pour conséquence, après la disparition de l'idéologie et du régime communistes, et une fois la transition économique et politique engagée, de créer des attentes beaucoup trop fortes dans les populations de l'Europe postcommuniste. Et l'impossibilité, assez rapidement constatée, de réaliser pleinement les espoirs - le mirage ? - d'une société de liberté et d'égalité sera la source de très grandes déceptions, plus encore de réelles frustrations dans ces populations. Elles expliquent, certainement, les dérives, aujourd'hui constatables à peu près dans tous les Etats d'Europe centrale et orientale (il est vrai, aussi, dans les Etats d'Europe occidentale, mais pour d'autres raisons) vers le populisme et même la résurgence des tendances à l'autoritarisme. De plus, facteur aggravant cette situation, la fin du communisme dans l'Autre Europe est arrivée au moment même où l'Europe occidentale rentrait en période de crise profonde et durable, économique, politique et même identitaire.

B. Le « moment 1989 » et au-delà : du communisme au postcommunisme

Le passage de la société communiste à la société postcommuniste s'est réalisé, en définitive, du point de vue formel, de façon très brutale, tant le film des événements de la fin de l'année 1989 a été rapide, prenant une grande partie de l'opinion publique par surprise, mais pas sans réelle satisfaction. Pour la première fois dans l'histoire des mouvements révolutionnaires, une révolution anti-utopique s'est imposée dans un nombre important de pays. Les révolutions de 1989 en Europe centrale et orientale ne portaient pas, en effet, le projet d'une nouvelle utopie

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

sociale, de la création d'un « nouvel homme », à l'instar des grandes révolutions de 1789 en France, de 1917 en Russie ou encore de 1949 en Chine. Elles constituent, bien au contraire, des « révolutions conservatrices » (Delsol, 2003 : 190) au sens philosophique du terme, c'est-à-dire des mouvements révolutionnaires se proposant de restaurer la dignité humaine dans des sociétés profondément marquées par une idéologie politique d'asservissement de l'individu, telle que mise en œuvre durant la majeure partie du XXe siècle par les dirigeants de l'Empire soviétique et les dirigeants nationaux. L'originalité de la « révolution – restauration » (Furet, in Rupnick, 1994 : 38) de 1989 dans les démocraties populaires réside, précisément, dans cette absence de volonté d'imposer un nouvel ordre politique coercitif, privatif des libertés fondamentales.

Dans ces conditions, le nouvel ordre libéral et démocratique, issu du modèle occidental de développement politique et économique, s'est installé, dans les pays d'Europe centrale et orientale, en rupture complète avec l'ordre communiste ancien. Du point de vue institutionnel et politique, ce nouvel ordre social a induit, au niveau des représentations collectives, un contraste très fortement ressenti par les populations entre, d'un côté, l'impression / l'image de stabilité, voire d'immobilité, de l'ancienne société communiste et, de l'autre, l'impression / l'image de désordre, souvent même de chaos durant la première décennie suivant la chute de l'ancien régime, de la société postcommuniste, en raison d'abord de la déstructuration économique et sociale très violente qui s'en est suivi[5], mais également des alternances gouvernementales très rapides, en particulier lors du retour des ex communistes au pouvoir.

Mais le postcommunisme, dans les sociétés d'Europe centrale et orientale, n'est pas seulement caractérisé par le passage très rapide du communisme au libéralisme économique et politique. Il l'est aussi, du fait même de ce passage, par l'irruption brutale de la modernité occidentale dans ces sociétés, confrontées à une mutation complète, sans précédent dans leur histoire, avec les lois du marché et de la société de consommation, la tendance à l'uniformisation sociale et l'explosion de la 'politique spectacle', pour ne citer que les phénomènes les plus saillants. Sociologues et anthropologues ont, depuis les années 1990, bien mis en évidence cette situation très spéciale de « vide culturel » (Znepolski, 2004 : 41), ce fort sentiment collectif de « vide » (Michel, 2004) qui ont saisi ces sociétés, emportées par une sorte de « délire collectif, entre mafias et déshérence sociale » dans une « Europe folle où l'invraisemblable est accepté comme faisant partie de la vie normale » et « où postcommunisme rime avec surréalisme »[6].

Il n'est pas étonnant, dès lors, de constater à quel point le désenchantement existentiel - cette « mélancolie du réel », selon l'heureuse expression de Patrick

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

Michel (2004) - a pu gagner les populations de l'ex Europe de l'Est, d'autant plus d'ailleurs que « la vie dans les pays de l'Est (...) avait appris la potentielle vacuité des valeurs publiques »[7] et que la disparition de la moralité officielle communiste a laissé croire aux gens «qu'ils pouvaient tout faire»[8]. Et le désenchantement politique est source de nostalgie – « l'ostalgie » -, pas seulement pour la partie la plus âgée des populations nationales, mais même pour une certaine partie de la jeunesse.

2. Des pratiques du modèle de la démocratie libérale en Europe centrale et orientale

Depuis assez longtemps déjà, plusieurs rapports émanant des principales institutions européennes (Conseil de l'Europe, Commission européenne, Parlement européen) ont souligné les signes évidents traduisant la fragilité de la démocratie dans certains des nouveaux Etats membres à l'Est de l'Union Européenne : atteintes répétées aux principes de l'Etat de droit, comme aux valeurs démocratiques fondamentales ; affaiblissement, voire même absence, des contre-pouvoirs, mettant en péril l'indispensable équilibre des pouvoirs ; persistance (souvent médiatisée en Europe occidentale) de la corruption dans la vie politique et publique (et même au-delà) (Boulin-Ghica, 2013).

A vrai dire, ce constat n'est probablement pas aussi surprenant qu'il paraît, dans la mesure où les dysfonctionnements du modèle démocratique et, plus gravement encore, les pratiques institutionnelles et politiques condamnables, derrière les apparences du régime démocratique, résultent, à notre sens, tant des conditions d'introduction des standards politiques et juridiques du modèle occidental, que de la persistance de traits culturels politique hérités de la période communiste.

A. Les effets induits de la standardisation démocratique des Etats postcommunistes

Après les révolutions de 1989, la transition démocratique des Etats d'Europe centrale et orientale s'est opérée en grande partie à partir d'un processus univoque. S'il est vrai que ces Etats étaient très désireux d'importer - de « copier » - le modèle occidental de l'Etat de droit et de la démocratie pluraliste, plus précisément d'ailleurs le modèle ouest-européen de la démocratie parlementaire, le processus mis en place à cet effet par les institutions européennes a relevé en définitive d'une logique d'imposition, et non d'une logique d'adaptation. En ce sens, c'est une « marche forcée » vers l'Etat de droit et la démocratie pluraliste à laquelle ont été soumis les Etats postcommunistes européens, dont ils n'ont choisi ni les modalités d'exécution, ni non plus le rythme de déroulement, puisque ceux-ci ont été définis unilatéralement par les diverses instances européennes en charge de la conduite de la démocratisation dans les PECO (Claret, in Milacic, 2003 : 93-111).

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

Le problème est que les stratégies d'intégration européenne, mises en place et coordonnées par les institutions européennes, étaient fondamentalement des stratégies normatives, reposant sur le postulat de la suprématie de la norme[9]. De sorte que la démocratisation des Etats postcommunistes a été pensée sur le mode exclusif de la normativité politique et juridique, au détriment d'une stratégie plus fine de changement progressif des conduites et des comportements en matière politique. Dans ces conditions, on comprend que la diffusion et l'incorporation des standards européens, de nature politique et juridique, soient devenus en quelque sorte 'l'alpha et l'oméga' des politiques d'intégration européenne, autant pour les 'maîtres' (institutions européennes et Etats membres) que pour les 'élèves' (Etats candidats à l'adhésion). Ainsi, l'ingénierie démocratique, au demeurant très sophistiquée, pratiquée par l'Europe de l'Ouest en direction de l'Europe de l'Est a-t-elle été conçue comme un processus d'alignement normatif de leurs ordres politiques et juridiques internes, en somme une entreprise de standardisation démocratique, quasiment de 'normalisation' démocratique postcommuniste (Claret, in Milacic, 2003 : 93-111 et Clarret et Massias, 2008).

Mais la standardisation démocratique a abouti, inévitablement, à un formalisme politique et juridique, sans doute indispensable à court terme, mais finalement préjudiciable à long terme, dans la mesure où l'affichage des normes / standards européens a pris le pas sur la transformation profonde de la culture politique des Etats. L' 'effet de vitrine' l'a emporté, en définitive, sur la réalité de la démocratisation dans les esprits et dans les meurs politiques / publiques. Le problème, en effet, est que la démocratisation d'un Etat n'est pas réductible à une simple mécanique institutionnelle, aussi élaborée soit-elle - et elle l'a été, assurément, dans le cas des Etats d'Europe centrale et orientale. Si le processus d'institution des normes est, bien entendu, une étape décisive incontournable sur la voie de la démocratisation d'un Etat - cela n'est pas contestable -, en revanche celui de l'intériorisation de ces normes est tout autant, sinon plus, décisif pour la réussite de la démocratisation. Et celle-ci ne peut évidemment pas faire l'économie d'une transformation en profondeur de la culture politique, c'est-à-dire des croyances et des attitudes partagées.

Facteur aggravant, la démocratisation par la norme des systèmes politiques et juridiques dans les Etats postcommunistes s'est faite tout à la fois sous la pression des institutions européennes et avec le concours très actif des élites politiques est-européennes, convaincues de la pertinence indiscutable de cette démarche dans la perspective, quasi obsessionnelle, de l'adhésion de leurs pays à l'Union Européenne. Mais, une fois l'adhésion réalisée, force est de constater dans ces Etats l'ampleur et la prégnance d'un phénomène nouveau – « le houliganisme

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

post-adhésion » - dont les effets pervers pour la pratique du modèle démocratique ne sont plus à démontrer[10]. De fait, ce qui a fait défaut dans le processus de démocratisation des pays d'Europe centrale et orientale, c'est l'intériorisation des nouvelles normes démocratiques, c'est-à-dire l'appropriation par tous les acteurs du jeu politique et public des nouvelles règles du jeu politique et de l'administration publique. On constate, cependant, une réelle mobilisation pro-démocratique dans la société civile, conduite par de nombreuses associations et organisations.

Les effets négatifs, par-delà les effets assurément positifs, de la standardisation / 'normalisation' démocratique dans les Etats postcommunistes se sont fait sentir depuis longtemps déjà. Le premier effet, évident, est celui du dédoublement permanent, de type schizophrénique, entre, d'un côté, l'affichage du nouvel ordre normatif imposé de l'extérieur (les institutions européennes) dans les discours officiels et, de l'autre, la continuité des pratiques issues de l'ancien régime et aussi du nouveau contexte sociétal (la corruption généralisée). Cette distance entre le monde normatif et le monde réel est source de tensions, tant la séparation entre l'appareil normatif et la réalité des faits est importante. Elle favorise aussi, à notre sens, un second effet très préjudiciable aux sociétés d'Europe centrale et orientale : le dédoublement, également de type schizophrénique, entre deux cultures. D'un côté, la culture moderne ou postmoderne, fondée sur la rationalité normative, en matière politique et juridique, comme en matière économique avec le marché. De l'autre, la culture traditionnelle, orientée vers la protection des traditions nationales, resurgie des décombres de la société communiste. C'est pourquoi les élites politiques et administratives de la transition démocratique se sont retrouvées dans une situation difficilement soutenable, peut-être même intenable, prises en étau entre ces deux cultures, celle du nouvel ordre libéral et démocratique et celle des valeurs nationales traditionnelles.

B. La (re)construction d'une culture politique démocratique

Dans leur célèbre étude sur la culture civique, Gabriel Almond et Sydney Verba[11] ont bien mis en valeur le phénomène de congruence existant, à l'échelle des systèmes politiques nationaux, entre le régime et la culture politique de l'ensemble social correspondant. Cette congruence résulte, de fait, de l'adéquation entre le temps institutionnel, relativement court et le temps culturel, de longue durée. C'est dire que la construction du régime de la démocratie pluraliste constitutionnelle exige du temps long, celui-là même de la construction d'une culture politique démocratique, ensemble de valeurs partagées et d'attitudes politiques spécifiques. Dans le cas des Etats d'Europe centrale et orientale, il y a eu, à l'évidence, une discordance entre le temps court de la transition démocratique, imposé par les

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

institutions européennes, et le temps long de la nécessaire construction d'une culture politique démocratique, au sortir d'un demi-siècle de régime communiste. Le temps du changement culturel (culture politique) est forcément différent de celui du changement normatif (introduction des standards européens). La discordance des rythmes entre, d'une part, la réforme des institutions et des normes juridiques et, de l'autre, le changement des représentations culturelles, donc des comportements et des mentalités, explique, à notre sens, les difficultés constatées d'implantation / de greffe du modèle démocratique ouest-européen dans les Etats est-européens.

Ces difficultés expliquent la tentation permanente, pour les acteurs du jeu politique démocratique dans ces Etats, du mimétisme institutionnel (qui doit être distingué du mimétisme constitutionnel, à l'origine des nouvelles Constitutions démocratiques de l'ère postcommuniste). Il s'est agi pour eux, au moins dans la période précédant l'adhésion des Etats à l'Union Européenne, de faire la preuve, à travers discours, prises de position et attitudes politiques, de leur conversion à l'idéal démocratique - version occidentale, à tout le moins de leur 'bonne foi' dans la pratique du modèle démocratique - version européenne. En toute hypothèse, ce mimétisme a pu leur servir de «brevet d'honorabilité démocratique» (Flauss, 1994 : 401-422), tant auprès des instances décisionnelles européennes et des dirigeants politiques nationaux qu'auprès des populations des Etats postcommunistes. Depuis l'adhésion, il est vrai, les discours, prises de position et attitudes politiques des dirigeants de plusieurs de ces Etats ne sont plus nécessairement conformes aux attentes européennes, tant l'écart avec certains standards s'accentue, en particulier en matière de garantie des droits fondamentaux et du respect de la séparation des pouvoirs.

En toute hypothèse, la société civile a développé, dans ces jeunes démocraties d'Europe centrale et orientale, une très forte défiance à l'égard des dirigeants politiques et, plus gravement encore, à l'égard du caractère opérationnel des normes démocratiques mises en place durant la transition politique. Cette défiance s'explique, précisément, par le constat que peuvent faire bien souvent ces populations de la pratique répétée par les dirigeants politiques des effets d'annonce, alors même que les changements attendus sur des questions jugées prioritaires pour la vie quotidienne tardent à venir. Elle s'explique, également, par le constat des pratiques généralisées de corruption dans le monde politique et dans l'administration publique, en pleine contradiction avec les principes et valeurs affichées dans les textes normatifs et les discours politiques[12].

Dans ces conditions, il est permis de penser que la construction d'une culture politique véritablement libérale et démocratique dans les pays d'Europe centrale

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

et orientale requiert encore du temps et exige aussi une réelle mise en conformité des pratiques politiques avec les valeurs inscrites dans les textes constitutionnels postcommunistes, en application des standards européens de l'Etat de droit, du pluralisme démocratique et du respect des droits fondamentaux. De fait, l'héritage de la culture politique communiste a marqué profondément les esprits et les comportements des acteurs de la transition et de la consolidation démocratique, en dépit de l'évolution générationnelle inéluctable de la classe politique. Son influence se fait encore sentir aujourd'hui, différemment selon les pays et les effets sur la société de l'ancien régime[13].

On l'aura compris, les ambiguïtés et incertitudes des transitions démocratiques en Europe centrale et orientale sont à la mesure des défis qu'ont dû relever les sociétés postcommunistes, au sortir d'une expérience politique généralement traumatisante (les cas de la Roumanie et de l'Albanie sont, à cet égard, très caractéristiques). Mais un quart de siècle dans l'histoire d'une société est certainement un laps de temps relativement court. Le désenchantement politique, qui caractérise aujourd'hui ces Etats, ne remet pas en cause la démocratisation politique et l'européanisation des sociétés postcommunistes. Il traduit une accumulation de frustrations, dues en grande partie à une occidentalisation trop accélérée, à une différenciation sociale trop excessive et à une coupure trop prononcée entre le peuple et les élites dirigeantes. Peut-être s'agit-il seulement d'un passage inévitable entre deux mondes, une sorte de 'sas de décompression' entre deux modèles de société ; en fin de compte, d'une étape obligée dans le processus, forcément long, de (re)construction d'une société libérale et démocratique en Europe centrale et orientale, qui ne l'a connue que de façon épisodique comparativement à l'Europe occidentale. Les évolutions politiques en cours et à venir de ces Etats se chargeront, à n'en pas douter, d'ajouter de nouveaux éléments de réflexion en la matière.

Bibliographie

« L'Europe centrale et orientale, vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin. Retour sur l'« expérience post-communiste » 2016. *Est Europa*, *Revue d'Etudes Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes*, Institut Universitaire Varenne, N° spécial 2016-2, 254 p. [En ligne] : est-europa.univ-pau.fr. [consulté le 15 octobre 2017].

« Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires européennes sur la Bulgarie et la Roumanie : la transition inachevée » 2011-2012. Sénat (France), N° 717, Session extraordinaire.

Almond, G., Verba, S. 1980. *The Civic Culture Revisited*, Boston: Little Brown.

Almond, G., Verba, S. 1963. *The Civic Culture, Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton University Press.

Almond, G. 1983. « Communism and Political Culture Theory », *Comparative Politics*, Vol. 15, n° 2, p. 127-138.

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

Arriola, J., Vasapollo, L. 2006. *L'Europe masquée. L'Union européenne à l'heure de la compétition globale*, trad. franç. Parangon/Vs, Lyon.

Barnavi, E., Gossens, P. (eds) 2001. *Les Frontières de l'Europe*. De Boeck, p. 146-153.

Boulin-Ghica, I. 2013. « Fragilité de la démocratie dans certains Etas membres d'Europe centrale et orientale : une épreuve pour l'Europe ? », *Question d'Europe*, Fondation Robert Schuman – *Policy Paper*, n° 272, 2 avril, 7 p.

Claret, Ph., Massias, J.-P. (sous la direction de) 2008. « Etats postcommunistes : vers une standardisation démocratique ? », *Revue d'Etudes Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes (REPCEE)*, N° Spécial.

Claret, Ph. 2014. « La 'transition inachevée' de la Bulgarie. Réflexions critiques sur un constat », in « La Bulgarie et la coopération franco-bulgare, sept ans après l'adhésion à l'Union Européenne », *Est Europa - Revue d'études politiques et constitutionnelles est-européennes*, p. 173-182.

Dawson, J. 2014/2016. *Cultures of Democracy in Serbia and Bulgaria. How Ideas Shape Publics*, Southeast European Studies, Ashgate Publishing/Routledge.

Delsol, C. 2003. « L'esprit de 1989 », *Historiens & Géographes*, n° 382, mars, p. 190.

Du Bois de Gaudusson, J., Claret, Ph., Sadran, P., Vincent, B. (comité éditorial) 2008. *Démocratie et liberté : tension, dialogue, confrontation. Mélanges offerts à Slobodan Milacic*, Bruxelles **:** Bruylant.

Dwersky, B., Karnoouh, C. 2005. *La grande braderie de l'Est ou le pouvoir de la kleptocratie*, Editions Le temps des cerises.

Ethier, D. 2001/2. **«** Des relations entre libéralisation économique, transition démocratique et consolidation démocratique ». *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 8, p. 269-283.

Flauss, J.-F. 1994. « Les conditions d'admission des pays d'Europe centrale et orientale au sein du Conseil de l'Europe ». *European Journal of International Law*, 5, p. 401-422.

Gueorguieva, P., Krasteva, A. (sous la direction de) 2015. *La rue et l'e-rue. Nouvelles contestations citoyennes*. Editions L'Harmattan.

Michel, P. (dir.) 2004. *Europe centrale, la mélancolie du réel*, CERI/Sciences Po - Autrement.

Milacic, S. (sous la direction de) 2003. *La réinvention de l'Etat. Démocratie politique et ordre juridique en Europe centrale et orientale*, Bruxelles : Bruylant.

Milacic, S. 2010. *De l'âge idéologique à l'âge politique. L'Europe postcommuniste vers la démocratie pluraliste (1989 - 2009)*, Bruylant.

Novák, M. 2015. « Les spécialistes des sciences sociales et les prévisions de la chute des régimes communistes », Conférence internationale « Comparative Studies of Communism. Regime and Society in the Countries of Eastern Europe (1956-1989) », 24-25 Novembre, Mirror Hall, Sofia University.

Rahmania, N. 2010. « La Roumanie dans l'Europe : Intégration ou Transition prolongée ? ». *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, Editions l'Harmattan.

Rupnick, J. 1994. « Le système politique à l'épreuve de la transition ». *L'autre Europe*, n° 28-29.

Sakkoulas, N. 2004. *Essays in Honor of Georgios I. Kassimatis*, Berliner Wissenschafts-Verlag, Bruylant, p. 649-670.

Stanomir, I., Manolache, C., Gheorghe, A.E. 2014. *Challenges of Transition: The Post-Communist Experience(s)*, Volume 1, „Institututul European" Publishing House, Iasi, p. 61-76.

Verluise, P. 2006. *Une nouvelle Europe. Comprendre une révolution géopolitique*. Paris.

Znepolsky, I. 2004. « L'autre culture européenne », *AGIR - Revue Générale de Stratégie*, n° 19, octobre, p. 41.

BDD-A28137 © 2017 Gerflint

Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

Notes

1. Par l'expression « Etats d'Europe centrale et orientale », nous entendons ici les Etats de la Baltique à la Mer Noire communément désignés sous l'appellation « PECO » : les trois Etats baltes, les Etats d'Europe centrale (Pologne, République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Slovénie), les Etats des Balkans occidentaux (issus de l'ex Yougoslavie et l'Albanie) et ceux de l'Europe du Sud-Est (Bulgarie et Roumanie).

2. Cf. Philippe Claret, « Les illusions perdues du postcommunisme. Sur le désenchantement démocratique en Europe centrale et orientale », in *Démocratie et liberté : tension, dialogue, confrontation. Mélanges offerts à Slobodan Milacic*, Bruylant, Bruxelles, 2008, p.381-398 ; également, « Le désenchantement postcommuniste en Europe centrale et orientale : éléments pour un diagnostic », in Ioan Stanomir, Cristina Manolache and Anamaria Elena Gheorghe, *Challenges of Transition: The Post-Communist Experience(s)*, Volume 1, „Institututul European" Publishing House, Iasi, 2014, pp. 61-76.

3. Cf. « L'Europe centrale et orientale, vingt-cinq ans après la chute du Mur de Berlin. Retour sur l'« expérience post-communiste », Actes du Colloque international (Bucarest, 7-8 novembre 2014), CEREFREA, EDSS, Faculté de Sciences Politiques (Université de Bucarest) et CMRP (Université de Bordeaux), *Est Europa, Revue d'Etudes Politiques et Constitutionnelles Est-Européennes*, Institut Universitaire Varenne, N° spécial 2016-2, 254 p. (est-europa.univ-pau.fr)

4. Voir, en particulier, le dossier coordonné par Nadji Rahmania, « La Roumanie dans l'Europe : Intégration ou Transition prolongée ? », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, Editions l'Harmattan, 2010, 195 p. et le « Rapport d'information fait au nom de la Commission des Affaires européennes sur la Bulgarie et la Roumanie : la transition inachevée », Sénat (France), N° 717, Session extraordinaire de 2011-2012. Egalement, Philippe Claret, « La 'transition inachevée' de la Bulgarie. Réflexions critiques sur un constat », in « La Bulgarie et la coopération franco-bulgare, sept ans après l'adhésion à l'Union Européenne », *Est Europa - Revue d'études politiques et constitutionnelles est-européennes*, N° 2014, pp. 173-182.

5. Sur ce thème, voir en particulier, dans une perspective critique : Bruno Dwersky et Claude Karnoouh, « La grande braderie de l'Est ou le pouvoir de la kleptocratie », Editions Le temps des cerises, 2005 et J. Arriola et L. Vasapollo, *L'Europe masquée. L'Union européenne à l'heure de la compétition globale*, trad. franç. Parangon/Vs, Lyon, 2006, 165 p.

6. Citations extraites de « Communisme, démocratie et vodka aux orties », Dialogue entre Andreï Kourkov et Tzvetan Todorov, *Philosophie Magazine*, n°42, septembre 2010, pp. 32-35.

7. « Communisme, démocratie et vodka aux orties », Dialogue entre Andreï Kourkov et Tzvetan Todorov, *op. cit.*, p. 35.

8. *Ibidem*, p. 32.

9. Voir, en ce sens, Ivaïlo Znepolski, « L'Europe de l'Est et la stratégie normative de la Communauté européenne », in E. Barnavi et P. Gossens (eds), *Les Frontières de l'Europe*, De Boeck, 2001, pp. 146-153 ; également, Slobodan Milacic, *De l'âge idéologique à l'âge politique. L'Europe postcommuniste vers la démocratie pluraliste (1989 - 2009)*, Bruylant, 2010, 475 p.

10. Voir, sur ce thème, la contribution d'Alexandre Gussi, « Retour sur « le houliganisme post-adhésion ». Le cas roumain et au-delà », dans ce même numéro de la revue *Synergies Roumanie*.

11. Cf. Gabriel Almond et Sydney Verba, *The Civic Culture, Political Attitudes and Democracy in Five Nations*, Princeton University Press, 1963, 562 p. et *The Civic Culture Revisited*, Boston, Little Brown, 1980, 421 p. Egalement, au sujet de l'influence du communisme sur la culture politique en Europe de l'Est : Gabriel Almond, « Communism and Political Culture Theory », *Comparative Politics*, Vol. 15, n° 2, 1983, pp. 127-138.

12. Voir, en ce sens, l'ouvrage collectif sous la direction de Petia Gueorguieva et Anna Krasteva, *La rue et l'e-rue. Nouvelles contestations citoyennes*, Editions L'Harmattan, 2015 ; également, sous la direction d'Ana Krasteva, *E-Citoyennetés*, Editions L'Harmattan, 2013.

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)

13. Cf., notamment, l'ouvrage de Pierre Verluise, *Une nouvelle Europe. Comprendre une révolution géopolitique*, Paris, 2006 et l'article de Paul Gradvohl : « L'impact décalé de l'héritage communiste », journal quotidien *La Croix*, 21 mai 2017.

© Revue du Gerflint (France) - Éléments sous droits d'auteur -
Modalités de lecture consultables sur le site de l'éditeur www.gerflint.fr

BDD-A28137 © 2017 Gerflint
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.42 (2026-11-15 20:50:41 UTC)